

# Fonds de développement des territoires 2018-2019

## Rapport d'activités 2018-2019

1<sup>er</sup> avril 2018 – 31 mars 2019 (adopté au conseil des maires le 19 juin 2019)

Priorités d'intervention	Objectifs	Cibles	Description des réalisations	Services concernés	Montant des dépenses par secteur
La réalisation de mandats au regard de la planification et l'aménagement et développement du territoire de la MRC.	i. Répondre aux besoins des municipalités de la MRC et du milieu en adaptant la réglementation et les outils de planification (schéma d'aménagement révisé) pour soutenir les collectivités dans leurs projets de développement, structurant pour leur développement local et régional (exemple : modification du schéma d'aménagement révisé de la MRC pour répondre aux enjeux de développement des municipalités du territoire, aider les municipalités et les promoteurs à structurer leur projet et les guider à travers les différentes autorisations nécessaires auprès des autres intervenants gouvernementaux).	Les 18 villes/municipalités de la MRC	<p><b>Aménagement, géomatique, environnement</b></p> <p>À la suite de l'entrée en vigueur des orientations gouvernementales donnant plus de pouvoirs aux MRC sur la gestion du territoire à l'égard des activités minières, la MRC a procédé dans une première phase à la suspension temporaire des territoires incompatibles. L'identification des zones d'habitation les plus sensibles en vue de les soustraire à de possibles activités minières sur le territoire, a eu lieu. Cette année, nous avons poursuivi ce travail en ajoutant les autres éléments possibles de protéger et la MRC a préparé le projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement à cet effet.</p> <p>De plus, en 2018, le gouvernement du Québec a travaillé à l'élaboration des nouvelles orientations gouvernementales pour guider les régions dans leur développement. Les MRC ont été consulté et devaient travailler à commenter et bonifier le contenu des orientations de façon à ce que celles-ci soient cohérentes et adapter à la réalité de nos territoires.</p> <p>La MRC aide également les villes/municipalités de son territoire dans l'application du cadre normatif réglementaire qui découle du schéma d'aménagement et de développement de la MRC et autres dispositions législatives. Entre autres, la MRC aide les municipalités qui ont une portion importante de leur territoire en zone agricole à l'application de la décision à portée collective en vertu de l'article 59 LPTAA, décision fixant les conditions à l'implantation résidentielle en zone agricole. La MRC soutient les municipalités du Val-Saint-François en analysant leurs projets de développement à l'égard du schéma d'aménagement en vérifiant par exemple si des contraintes majeures au développement sont identifiées dans les secteurs visés. Elle les guide avant même de débiter des modifications à leur réglementation d'urbanisme locale. Elle procède à l'analyse et à la déclaration de conformité des règlements d'urbanisme locaux tel prévu par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.</p>	Aménagement et Géomatique	
	ii. Poursuivre le processus de planification et de révision de la réglementation sur la forêt dans un objectif de mise en valeur et d'aménagement durable de la forêt du territoire.	Les 18 villes/municipalités de la MRC	Cette année, la MRC poursuit le travail de révision des orientations et du contenu réglementaire relatif à la forêt dans une perspective de mise en valeur et de développement durable du territoire. La réglementation d'abattage d'arbres en vigueur date de 1996. Le but de la démarche est de l'actualiser selon les préoccupations et enjeux du territoire d'aujourd'hui. La MRC a formé un comité technique composé d'intervenants de la forêt dont le mandat est d'émettre une recommandation finale, de consulter des partenaires et de préparer des cartes ainsi que des outils d'application. L'adoption du nouveau règlement se poursuit pour l'année 2019/2020. La MRC a également travaillé sur la possibilité d'avoir une ressource avec une MRC voisine afin d'accompagner les différentes municipalités dans l'application de ce dernier.	Aménagement et géomatique	
	iii. Planifier la révision du schéma d'aménagement de la MRC en débutant la collecte de différentes données essentiellement à la compréhension du territoire.	Les 18 villes/municipalités de la MRC	La MRC débute tranquillement la révision du schéma d'aménagement révisé. La MRC en est à l'étape de la planification des tâches à faire, structurer la démarche, la liste des données à acquérir, l'élaboration du plan de travail.	Aménagement et géomatique	

# Fonds de développement des territoires 2018-2019

## Rapport d'activités 2018-2019

1<sup>er</sup> avril 2018 – 31 mars 2019 (adopté au conseil des maires le 19 juin 2019)

	<p>iv. Aider la prise de décision en aménagement par la mise à jour des données géographiques et par la prise d'inventaire constant selon les besoins des divers services de la MRC.</p>	<p>Les 18 villes/municipalités de la MRC</p>	<p>La gestion des infrastructures municipales peut s'avérer une tâche complexe. La MRC du Val-Saint-François collabore avec les municipalités, en effectuant de la recherche et du développement afin de faciliter l'implantation de la géomatique pour supporter la gestion des infrastructures au niveau municipal. Le réseau routier municipal est appelé à se modifier suivant les projets de développements. Une fois par année, la MRC du Val-Saint-François fait un inventaire de ces modifications et ajuste l'ensemble des cartes routières des 18 municipalités. Ces données à jour peuvent être utilisées dans plusieurs projets et servent de trame de fond lors de planification municipale ou de l'aménagement du territoire. Par souci d'acquérir de nouvelles données sur le territoire de la MRC en utilisant les technologies les plus récentes, la MRC du Val-Saint-François collabore avec plusieurs partenariats régionaux afin de réaliser des économies d'échelle et de rendre disponibles les données à leurs municipalités locales. De fait, elle participe à un partenariat avec l'OBNL Canards Illimités Canada, afin de débiter un processus de cartographie détaillé des milieux humides. Également, la MRC collabore avec la MRC de Memphrémagog afin de réaliser la prise de photographies aériennes sur tout le territoire de l'Estrie. De plus, elle participe pour démarrer un projet d'acquisition de données sur les eaux souterraines de l'Estrie avec l'IRNS et les OBV du territoire (PACES). Enfin, elle s'est associée à la MRC de l'Érable dans le but de faire l'acquisition de données LIDAR sur une partie de son territoire (Projet LIDAR Bois-Francis).</p> <p>Également, afin d'optimiser les ressources déjà en place, la MRC du Val-Saint-François offre aux municipalités la possibilité de faire des inventaires terrain à l'aide de GPS et d'une tablette sur laquelle elle prépare des formulaires. De cette façon, la prise de données est efficace, normée et facilement opérable dans une multitude de format et de systèmes d'exploitation.</p>	<p>Géomatique et Aménagement</p>	
	<p>v. Débiter le processus de planification du plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) à l'échelle de la MRC.</p>	<p>Les 18 villes/municipalités de la MRC</p>	<p>Les MRC se sont vu confiées par le gouvernement du Québec via l'adoption de la Loi sur la conservation des milieux humides et hydriques, la responsabilité de produire et d'adopter pour juin 2022, le plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH). Au cours de l'année, la MRC a participé à des formations permettant l'identification des milieux humides et hydriques sur le terrain et la production des plans régionaux des milieux humides hydriques (PRMHH). Un processus de planification a été effectué avec les intervenants de la région de l'Estrie et des données géomatiques préliminaires ont été créées afin de débiter la production du plan régional des milieux humides et hydriques.</p>	<p>Aménagement Géomatique Cours d'eau</p>	
	<p>i. Assurer l'adoption en 2018 et la mise en œuvre du schéma de couverture de risque en sécurité d'incendie révisé (consolider les acquis et améliorer la performance en ce qui a trait au bilan de la MRC en sécurité incendie).</p>	<p>Les 18 villes/municipalités de la MRC</p>	<p>La MRC du Val-Saint-François poursuit la mise à jour de son schéma de couverture de risque en sécurité incendie. En collaboration avec les municipalités locales, ce processus consiste en la mise à jour de la planification régionale de la sécurité incendie pour tout son territoire. Un travail de cartographie détaillé doit être mis à jour par la MRC afin de bien orienter ce schéma.</p> <p>Dans le cadre du programme des services d'urgence en milieu isolée, la MRC doit procéder à réaliser un inventaire cartographique des différents sentiers hors route utilisés par les différents organismes reconnus.</p>	<p>Incendie et Géomatique</p>	

# Fonds de développement des territoires 2018-2019

## Rapport d'activités 2018-2019

1<sup>er</sup> avril 2018 – 31 mars 2019 (adopté au conseil des maires le 19 juin 2019)

ii. Mise en œuvre des mesures prévues dans le nouveau Plan de gestion des matières résiduelles du Val-Saint-François (exemples : support au ICI pour la gestion de leurs matières résiduelles, tournée des écoles, étude pour l'implantation d'une collecte spéciale de matières organiques auprès des gros générateurs, étude pour la valorisation des boues de stations d'épuration, étude pour la valorisation des encombrants, évaluation des options pour la collecte des déchets, etc.)	Les 18 villes/municipalités de la MRC	<p><b>Tournée des écoles de la MRC</b></p> <p>En lien avec la mesure 10 du PGMR révisé de la MRC, une tournée d'information sur une la gestion des matières recyclables a été offerte à toutes les écoles primaires et secondaires du territoire à l'automne 2018. Pour ce faire, la MRC a engagé une firme spécialisée en éducation relative à l'environnement. À l'automne 2019, une autre tournée des écoles sera organisée en lien avec la réduction à la source.</p>	Environnement	
	Bonsecours, Cleveland Lawrenceville, Racine Richmond, Sainte-Anne, Saint-Claude, Saint-Denis, St-François-Xavier, Canton de Valcourt, Ville de Valcourt, Windsor, Val-Joli	<p><b>Collecte des matières compostables</b></p> <p>Conformément à la mesure 25 du PGMR révisé, la collecte des matières compostables a été mise en place dans la municipalité de Val-Joli. Pour ce faire, un nouvel outil d'information a été développé, des bacs bruns ont été achetés et une séance d'information a été organisée.</p> <p>À compter de mai 2019, la municipalité de Stoke plantera également la collecte des matières compostables auprès de ses citoyens. La MRC ayant compétence, celle-ci doit s'occuper de modifier l'entente intermunicipale ainsi que de la collecte, du transport et du traitement des matières récupérées.</p> <p>Dans le cadre de ces collectes, du compost a été offert aux municipalités afin qu'elles le distribuent à leurs citoyens.</p>	Environnement	
	Canton de Melbourne Ulverton Ville de Windsor	<p><b>Escouade verte</b></p> <p>En lien avec la mesure 4 du PGMR révisé, la MRC offre aux municipalités la possibilité d'embaucher des étudiants durant la période estivale pour faire de la sensibilisation auprès de leurs citoyens et de leurs commerçants par le biais de l'escouade verte. La MRC est responsable de la formation et de la supervision des patrouilleurs. C'est également la MRC qui s'occupe de fournir le matériel et les outils de communication sur les différents sujets liés à la gestion des matières résiduelles. En 2018, trois (3) municipalités ont participé à l'escouade, soit le Canton de Melbourne, Ulverton et la ville de Windsor.</p>	Environnement	
	Les 18 villes/municipalités de la MRC/ Les intervenants agroalimentaires	<p>La mise en œuvre du PDZA comprend diverses activités. Dix-sept actions devront être réalisées d'ici 2021. Sur celles-ci, plusieurs activités sont envisagées, et ce, afin de réaliser les actions. La relance du comité de suivi du PDZA (deux rencontres ont eu lieu en 2018-2019) nous a permis de déterminer les projets à mettre de l'avant en 2019 et ceux qui seront priorisés pour 2021. Un travail de priorisation est en cours.</p> <p>Cette année, l'agente de développement agroalimentaire a travaillé sur la création du répertoire agroalimentaire, l'organisation de la Randonnée gourmande pour l'édition 2019, la mise sur pied d'un projet d'incubateur agroalimentaire dans la région, la promotion des achats locaux dans la MRC et, également, elle a participé à faire connaître davantage la nouvelle travailleuse de rang auprès des intervenants du milieu agricole et du milieu communautaire de la région du Val-Saint-François.</p> <p>La MRC a travaillé sur la création du répertoire agroalimentaire qui permettra aux touristes et aux résidents du Val-Saint-François de repérer et d'avoir plus facilement accès aux producteurs de la</p>	Agroalimentaire	
iii. Poursuivre la mise en œuvre du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) et de son plan d'action 2016-2021. Entre autres pour 2018-2019, les actions qui seront travaillées sont : répertoire des transformateurs et agrotransformateurs de la MRC, soutenir les marchés publics				

# Fonds de développement des territoires 2018-2019

## Rapport d'activités 2018-2019

1<sup>er</sup> avril 2018 – 31 mars 2019 (adopté au conseil des maires le 19 juin 2019)

	existants du territoire, etc.).		<p>région. Ce répertoire vise à recenser tous les agriculteurs, les agrotransformateurs et les transformateurs de la MRC du Val-Saint-François afin de pouvoir mieux communiquer avec les acteurs du monde agricole dans la région et de répondre à leurs besoins respectifs. De plus, la MRC vise à développer une banque de courriels et créer une infolettre pour les producteurs de la région.</p> <p>D'autres projets ont aussi fait partie des activités de l'agente de développement agroalimentaire, soit plusieurs comités de travail en lien avec l'entente sectorielle de développement bioalimentaire de l'Estrie (ESD). Les comités sont les suivants : filières, formation, L'ARTERRE, CIBLE et Banque d'opportunités d'affaires.</p> <p>Voici une liste d'activités qui ont été réalisées afin d'accomplir nos objectifs en lien avec le PDZA :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Une rencontre au Centre d'excellence en formation professionnelle (CEFI) de Windsor avec Mme Chantal Landry quant au projet de mise sur pied du DEP en production agricole;</li> <li>2. Quatre rencontres sur la Randonnée gourmande et plusieurs discussions de travail sur ce sujet avec mon collègue Julien Fontaine-Binette;</li> <li>3. Deux activités de réflexion sur la survie du CACE (Conseil agrotouristique des Cantons-de-l'Est);</li> <li>4. Deux rencontres en lien avec la travailleuse de rang et un article sur celle-ci dans le journal L'Étincelle;</li> <li>5. Plusieurs articles pour sensibiliser les citoyens à la consommation locale dans le journal L'Étincelle et la mise en valeur des producteurs maraîchers et de l'achat en ligne;</li> <li>6. Dix rencontres pour l'Entente sectorielle de développement bioalimentaire de l'Estrie (ESD);</li> <li>7. Deux demandes de subvention réalisées pour la mise sur pied de l'incubateur agroalimentaire, soit une demande de 5 600 \$ au MAPAQ au programme Proximité volet 1 et une demande auprès de Desjardins au programme Fonds 100 M\$ pour une aide financière de 150 000\$ sur trois ans. Cet incubateur agroalimentaire permettra de soutenir la relève dans le domaine agricole lors du démarrage d'entreprise;</li> <li>8. Le comité PDZA et le Conseil des maires ont approuvé l'embauche de deux ressources pour la création du répertoire agroalimentaire qui commenceront en avril 2019;</li> <li>9. Une formation JEVI à l'UPA Estrie;</li> <li>10. Trois colloques/conférences sur l'agroalimentaire;</li> <li>11. Deux rencontres du comité de suivi PDZA.</li> </ol>		
	iv. Mise en œuvre d'un plan de communication annuel visant principalement à promouvoir les services et à faire rayonner les attraits de la MRC auprès des partenaires, des citoyens et des touristes. Les principaux objectifs pour 2018-2019 sont de terminer la refonte du site	Les 18 villes/municipalités de la MRC	Les travaux de refonte du site web avec la firme Chacha ont débuté en avril 2018. L'arborescence du site (sitemap) a permis de créer les différents menus du site. Ensuite, les maquettes en fil de fer (wireframes) ont été créées afin de bien disposer les informations dans les différents types de pages. Puis, la designer web a créé le visuel pour habiller le tout. Les maquettes finales ont été présentées et adoptées par le comité des communications le 8 juin. Elles ont également été présentées au Conseil de la MRC du 20 juin. Puis, une première version du site web complet a été présentée au comité des communications le 6 septembre. Les textes de toutes les pages ont été révisés et intégrés et le nouveau site a été mis en ligne le 14 novembre 2018. Un communiqué de presse a été envoyé aux médias et partenaires. Il a également été diffusé sur les médias sociaux. Depuis, le site web a été présenté dans 5 municipalités et à la Corporation de développement communautaire. D'autres municipalités devraient recevoir la présentation en 2018-2019.	Tous les services	

# Fonds de développement des territoires 2018-2019

## Rapport d'activités 2018-2019

1<sup>er</sup> avril 2018 – 31 mars 2019 (adopté au conseil des maires le 19 juin 2019)

	<p>web de la MRC et de procéder à son lancement.</p>	<p>Les 18 villes/municipalités de la MRC</p>	<p>Les autres activités de mise en œuvre du plan de travail de l'agente aux communications peuvent être séparées en 5 grandes catégories : dossiers généraux, matières résiduelles, aménagement/cours d'eau/piste cyclable, Développement Val-Saint-François ainsi que tourisme et culture.</p> <p><b>Les activités majeures réalisées en lien avec les dossiers généraux sont :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. La création d'une brochure pour attirer de futurs travailleurs et résidents dans le Val-Saint-François;</li> <li>2. La gestion des pages Facebook et LinkedIn de la MRC (augmentation de 59% des amis Facebook en 1 an);</li> <li>3. La création de 3 éditions du Facteur Vert (bulletin d'information envoyé à tous les citoyens de la MRC);</li> <li>4. La rédaction de 7 allocutions et d'une vingtaine de citations pour le préfet;</li> <li>5. La rédaction et la diffusion de 3 communiqués de presse en lien avec la MRC en général (16 parutions médias).</li> </ol> <p><b>Les activités majeures réalisées en lien avec les matières résiduelles sont :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. La mise à jour des calendriers de collecte des matières compostables et recyclables à l'intention des municipalités;</li> <li>2. La mise à jour des outils de promotion des écocentres distribués aux municipalités et la refonte de l'affiche de l'écocentre régional;</li> <li>3. La promotion des 3 jours de collectes des résidus domestiques dangereux;</li> <li>4. La création de publicités personnalisées pour les municipalités lors de la collecte des feuilles mortes;</li> <li>5. La promotion de la distribution du compost dans les municipalités (carton d'information et publicité Facebook);</li> <li>6. La création d'un carton d'information pour les agriculteurs dans le cadre de la collecte de plastique agricole;</li> <li>7. Le démarrage de la campagne de sensibilisation pour le bannissement des sacs de plastique;</li> <li>8. La rédaction et la diffusion de 3 communiqués de presse en lien avec les matières résiduelles (18 parutions médias).</li> </ol> <p><b>Les activités majeures réalisées en lien avec l'aménagement/ les cours d'eau/ la piste cyclable sont :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. La refonte du logo de la piste cyclable ainsi que des pancartes et des bornes d'affichage.</li> </ol> <p><b>Les activités majeures réalisées en lien avec Développement Val-Saint-François sont :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. La création d'affiches et la promotion des consultations en lien avec la politique d'accueil en immigration;</li> <li>2. La promotion des autres événements organisés par l'agente de développement en immigration (pièce de théâtre, forum des partenaires, etc.);</li> <li>3. La collaboration au cahier économique du journal L'Étincelle;</li> <li>4. La création d'un logo et d'une affiche pour L'Engrenage;</li> <li>5. La rédaction et la diffusion de 13 communiqués de presse en lien avec Développement Val-Saint-François (47 parutions médias).</li> </ol>	<p>Administration générale</p> <p>Gestion des matières résiduelles</p> <p>Aménagement/ cours d'eau</p> <p>Développement Val-Saint-François</p> <p>Tourisme et culture</p>	
--	--	--	---	---	--

# Fonds de développement des territoires 2018-2019

## Rapport d'activités 2018-2019

1<sup>er</sup> avril 2018 – 31 mars 2019 (adopté au conseil des maires le 19 juin 2019)

			<p><b>Les activités majeures réalisées en lien avec le tourisme et la culture sont :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le soutien à l'organisation et la promotion de la Randonnée gourmande;</li> <li>2. La rédaction de textes et la supervision du visuel des panneaux patrimoniaux;</li> <li>3. La mise à jour du site web de Tourisme Val-Saint-François, dont la refonte de la section sur la Randonnée gourmande;</li> <li>4. L'organisation du lancement annuel de la saison touristique;</li> <li>5. La gestion des médias sociaux de Tourisme Val-Saint-François (Facebook et Instagram);</li> <li>6. La rédaction et la diffusion de 5 communiqués de presse en lien avec le tourisme et la culture (18 parutions médias).</li> </ol>		
Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle (dans les domaines social, culturel, touristique et environnemental).	i. Offrir du soutien aux municipalités en rendant disponibles des données géomatiques et cartographiques sur un support de visualisation approprié (Arc Reader) et des outils technologiques essentiels à la prise de décision municipale.	Les 18 villes/municipalités de la MRC	<p>La MRC procure aux municipalités les outils de visualisation cartographique complets. Plus d'une cinquantaine de couches d'information géomatique provenant de différents ministères et organismes sont ainsi disponibles. De cette façon, les municipalités peuvent transmettre à leurs citoyens des informations concernant leur propriété. Les limites de leur terrain, la nature des sols, les milieux naturels sensibles et les peuplements forestiers sont quelques exemples concrets. Ce support cartographique est disponible via un Intranet sécurisé, ou sur un service local adapté aux différents postes de travail.</p> <p>Sur le nouveau site Web de la MRC, une panoplie de cartographie web dynamique est maintenant disponible pour les municipalités et les citoyens sur le territoire.</p>	Géomatique	
	ii. Organiser des rencontres entre officiers municipaux pour aider à la formation, pour faciliter les échanges et pour accroître les compétences et les connaissances des personnes ressources des municipalités	Les 18 villes/municipalités de la MRC	<p>La MRC organise des rencontres avec l'ensemble des inspecteurs municipaux de la MRC dans le but d'échanger et de discuter de sujets en lien avec l'application de la réglementation municipale, provinciale et sur diverses problématiques vécues dans leurs municipalités respectives. Ces rencontres, qui sont une occasion de réseautage, sont très formatrices et contribuent au développement des compétences des inspecteurs. Les informations échangées contribuent à l'amélioration du travail et à la recherche de solutions. Cette année, 4 rencontres d'information ont eu lieu sur divers sujets, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion des eaux de ruissellement;</li> <li>• Privilège au lotissement;</li> <li>• Règlement sur la participation publique en matière d'aménagement et d'urbanisme ;</li> <li>• Règlement sur l'autorisation d'aliénation ou d'utilisation d'un lot sans l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec;</li> <li>• Plan régional des milieux humides et hydriques.</li> </ul>	Aménagement Cours d'eau Géomatique	
	iii. Offrir du soutien technique aux municipalités dans l'application des mesures de protection environnementale (exemple : bande protection riveraine des cours d'eau).	Les 18 villes/municipalités de la MRC	<p>La MRC accompagne les municipalités du territoire dans l'application de la réglementation en vigueur relative aux cours d'eau. La MRC offre le service de formation aux stagiaires municipaux, ou aux éco conseillers qui reçoivent comme mandat de faire de la sensibilisation auprès des citoyens à la réglementation en rive.</p>	Cours d'eau	

# Fonds de développement des territoires 2018-2019

## Rapport d'activités 2018-2019

1<sup>er</sup> avril 2018 – 31 mars 2019 (adopté au conseil des maires le 19 juin 2019)

	iv. Fournir une expertise pour les appels d'offres de services professionnels (à deux (2) enveloppes) en mettant à la disposition des municipalités une ressource formée et qualifiée qui agit à titre de secrétaire de comité de sélection.				
La gestion relative à l'écoulement des cours d'eau sous la compétence de la MRC	i. Soutenir les municipalités dans les problématiques liées aux cours d'eau et l'application réglementaire.	Les 18 villes/municipalités de la MRC	La MRC du Val-Saint-François a géré plus de 57 dossiers cours d'eau sur son territoire et a effectué plus de 27 visites sur le terrain. Elle a également coordonné la mise aux normes de 3 dossiers de restauration pour des travaux réalisés sans autorisation dans les municipalités de Val-Joli, Saint-Denis-de-Brompton et Maricourt.	Cours d'eau	
	ii. Proposer des modifications aux outils réglementaires de la MRC afin d'améliorer l'efficacité de la gestion des cours d'eau.	Les 18 villes/municipalités de la MRC	La MRC accompagne les municipalités du territoire dans l'application de leurs compétences et obligations en matière de protection des rives et cours d'eau. Cet accompagnement se traduit par de l'aide à la vulgarisation et à l'application de la Politique de gestion et à la réglementation relative à l'écoulement des cours d'eau en vigueur à la MRC, lesquelles doivent être appliquées par les municipalités.	Cours d'eau	
	iii. Fournir un soutien informatif aux citoyens en matière de cours d'eau et planifier des rencontres d'informations publiques au besoin.	Saint-François-Xavier-de-Brompton et Maricourt .	Afin de transmettre aux municipalités et aux citoyens les informations les plus à jour en termes de législation et de bonnes pratiques relatives à la gestion des cours d'eau, la MRC du Val-Saint-François participe à différentes formations et colloques sur les sujets reliés aux cours d'eau.  La MRC collabore à l'organisation de séances d'informations avec des groupes de citoyens pour répondre aux questions à l'égard des lois et règlements en vigueur qui régissent la protection des cours d'eau au Québec. De telles rencontres ont eu lieu notamment dans les municipalités de Saint-François-Xavier-de-Brompton et Maricourt .	Cours d'eau	
	iv. Tenir et maintenir un inventaire des cours d'eau de la M.R.C. et des demandes des citoyens.	Les 18 villes/municipalités de la MRC	L'appui de la MRC envers les municipalités relativement à la gestion des cours d'eau comprend également toutes les visites réalisées en compagnie des inspecteurs municipaux pour l'identification des problématiques et solutions en lien avec l'écoulement des cours d'eau. D'après les nombreuses visites effectuées, la MRC tient à jour un inventaire des cours d'eau sous sa responsabilité et diffuse ces informations auprès des intervenants concernés et des citoyens.	Géomatique Cours d'eau	

# Fonds de développement des territoires 2018-2019

## Rapport d'activités 2018-2019

1<sup>er</sup> avril 2018 – 31 mars 2019 (adopté au conseil des maires le 19 juin 2019)

	v. Administrer le fonds cours d'eau de la MRC du Val-Saint-François.		Aucune demande cette année	Cours d'eau	
	Débuter la réflexion sur la couverture d'internet haute vitesse et cellulaire à haut débit partout dans la MRC al-Saint-François.	Les 18 villes/municipalités de la MRC	Formation d'un comité Internet Haute vitesse ayant comme mandat de proposer à la MRC du Val-Saint-François des solutions viables pour assurer une couverture Internet et cellulaire à haut débit pour l'ensemble du territoire de la MRC du Val-Saint-François.		<b>Total (aménagement, Environnement, géomatique): 195 165,84 \$</b>
L'entretien et l'amélioration du réseau cyclable régional la Cantonnière, de façon à assurer la qualité, l'esthétisme et la sécurité des usagers du réseau.		Les citoyens et les visiteurs	<b>Piste cyclable</b>		
			<p>La coordination et la planification du réseau cyclable la Cantonnière. La coordination des activités de la piste cyclable, avec l'aide de l'employé au niveau terrain, implique autant l'entretien hebdomadaire des sentiers, la réparation ponctuelle de tronçons abimés, que la surveillance et la présence sur les sentiers afin de s'assurer de la sécurité et de l'efficacité pour les utilisateurs.</p> <p>La planification des travaux pour l'amélioration de la piste cyclable comporte plusieurs étapes comme l'analyse des tronçons déficients, l'analyse de la signalisation, la réalisation des documents d'appels d'offres pour l'exécution de travaux, les demandes auprès du MDDELCC ou MRNF, l'achat de matériaux lorsque nécessaire (bois, signalisation, mobilier urbain, etc.).</p> <p>La planification des activités et des travaux pour l'année 2018 de la piste cyclable.</p> <p>Rencontre avec les intervenants du monde du vélo.</p> <p>Contrôle de plante envahissante et dangereuse (Berce du Caucase) sur le bord du réseau cyclable.</p> <p>La réalisation de travaux d'urgence en saison d'inondations sur le réseau cyclable.</p> <p>Honoraires professionnels pour solution de garde-corps sur le réseau cyclable.</p>	Piste cyclable	<b>Total piste cyclable : 49 084,76 \$</b>
Mettre en œuvre la planification stratégique du service de développement régional et local en dynamisant le développement dans la MRC du Val-Saint-	i. Fournir une expertise technique et un accompagnement aux entreprises, que ce soit dans les secteurs manufacturier, touristique, culturel et agricole.	Les citoyens et les visiteurs  Les 18 villes/municipalités de la MRC	<b>Tourisme</b>		
			<p>Afin de faire la promotion des attraits touristiques de la région auprès de la clientèle et d'appuyer les entreprises touristiques dans leur démarche promotionnelle, l'équipe Tourisme et Culture améliore constamment ses outils de communication et de promotion (site web, plateformes sur les médias sociaux, carte pour les sentiers et carte pour les attraits touristiques). Les cartes sont disponibles au sein des commerces de la MRC et dans plusieurs régions du Québec.</p>	Tourisme	



# Fonds de développement des territoires 2018-2019

## Rapport d'activités 2018-2019

1<sup>er</sup> avril 2018 – 31 mars 2019 (adopté au conseil des maires le 19 juin 2019)

<p>François en accompagnant les promoteurs et les organismes dans la réalisation de leurs projets, en canalisant vers les ressources techniques et financières nécessaires afin de permettre le développement du territoire, d'améliorer le milieu de vie et de faire rayonner le Val-saint-François, plus précisément :</p> <p>La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise.</p>		<p>Les entrepreneurs</p> <p>Les intervenants du milieu</p>	<p>Continuité de promotion du bureau d'accueil touristique mobile, complétant le bureau d'information touristique situé à la sortie 85 de l'autoroute 55. Une équipe (deux employés étudiants) du bureau d'accueil mobile a arpenté le territoire du Val-Saint-François pour aller à la rencontre des touristes, des excursionnistes et des résidents de la MRC afin de les informer sur les attraits et les événements de la région.</p> <p>Continuité du projet ambassadeurs du tourisme. Ce réseau est formé d'entreprises et d'organismes du milieu touristique qui désirent offrir aux visiteurs des documents d'information touristique et de l'information personnalisée. Nous offrons aux membres du réseau une visibilité sur notre nouveau site internet, des outils de promotion, une identification visuelle et une courte formation aux employés de l'entreprise sur les attraits touristiques du Val-Saint-François.</p> <p>Dans le cadre de la mise en œuvre du plan stratégique de développement touristique 2014-2020 de la MRC du Val-Saint-François, l'équipe a organisé, en partenariat avec l'organisme Les Sentiers de l'Estrie, la troisième édition de La Randonnée gourmande du Val-Saint-François. Cet événement est une randonnée guidée d'environ 10 kilomètres entre les municipalités de Kingsbury et de Melbourne où les participants sont appelés à rencontrer les producteurs et déguster les produits de la région.</p> <p>Dans le but de favoriser l'entrepreneuriat et de soutenir le développement des entreprises et des organismes du secteur touristique, l'équipe a accompagné et conseillé plusieurs entreprises et OBNL. Celle-ci a également participé aux rencontres de l'organisme Valcourt 2030, a organisé une formation sur la promotion, a participé au Salon de l'emploi et de la vie du Val-Saint-François, etc.</p> <p>Afin de représenter la MRC du Val-Saint-François au sein d'instances et d'organismes de développement touristique qui oeuvrent à l'échelle des Cantons-de-l'Est, l'agent de développement touristique et culturel de la MRC siège au sein de deux conseils d'administration, celui de Tourisme Cantons-de-l'Est et du Chemin des Cantons. Il participe également aux activités de divers comités de développement touristique afin de représenter les organismes et les entreprises touristiques du Val-Saint-François dans des dossiers de développement touristique.</p>		<p><b>Total tourisme : 22 966.07 \$</b></p>
		<p>Les 18 villes/municipalités de la MRC</p> <p>Les artistes et les organismes culturels</p>	<p><b>Culture</b></p> <p>Afin de soutenir les organismes et les entreprises culturels de la MRC, l'équipe tourisme et Culture a offert un service de conseils et d'accompagnement aux entreprises et OBNL dans leur développement organisationnel et dans la mise en chantier de projets (accompagnement du comité culturel de Saint-Denis-de-Brompton, collaboration avec des organismes comme la Centre d'interprétation de l'ardoise et Héritage du Val-Saint-François dans le développement de projets culturels et dans la rédaction de demandes de subvention).</p> <p>Dans le but de soutenir et de dynamiser le développement culturel de la MRC, l'équipe agit comme partenaire avec le ministère de la Culture et des Communications dans l'élaboration et la mise en œuvre de l'Entente de développement territorial. Les projets réalisés en 2018 sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le Vent dans les Arts – Spectacle La machine à coudre le temps</li> <li>2. Comité culturel de Saint-Denis-de-Brompton – Les quatre saisons en vitrail</li> <li>3. Centre communautaire René-Lévesque de Windsor – Jardinons la culture de nos enfants</li> </ol>	<p>Culture</p>	

# Fonds de développement des territoires 2018-2019

## Rapport d'activités 2018-2019

1<sup>er</sup> avril 2018 – 31 mars 2019 (adopté au conseil des maires le 19 juin 2019)

			<ol style="list-style-type: none"> <li>4. Société d'histoire de Richmond – Valérie Larivière saint- François va raconter...</li> <li>5. Société du Patrimoine de Racine-Brompton-Gore – Week-end animé à la Maison de la culture de Racine ayant pour thème l'Halloween</li> <li>6. CDC du Val-Saint-François – S'illustrer dans le Val – Parc historique de la poudrière de Windsor – Le secret des érables</li> <li>7. Conquistador – LGBTQ + EmpowARTment : lutte à l'homophobie et à l'intimidation</li> </ol> <p>Enfin, l'équipe travaille actuellement à la création d'une route d'interprétation patrimoniale couvrant l'ensemble des municipalités de la MRC, en collaborant avec l'organisme Héritage du Val-Saint-François. Cela s'inscrit également dans les priorités du Plan stratégique de développement touristique 2014-2020 de la MRC. Tout comme en 2018, nous avons lancé, à l'hiver 2019, l'appel de projets du fonds d'initiatives culturelles. Au total, 16 projets ont été soumis.</p>		
			<b>Total culture : 11 682,86 \$</b>		
			<b>Entreprenariat</b>		
			<p>Entreprenariat et administration :</p> <p>Un soutien administratif est offert à tous les promoteurs, les entrepreneurs et tous les organismes des 18 municipalités de la MRC du Val-Saint-François qui souhaitent réaliser un projet. Afin d'aider cette clientèle, l'équipe Entreprenariat offre un éventail de services leur permettant d'atteindre leurs objectifs d'affaires. Des rencontres personnalisées sont organisées avec chaque entrepreneur pour évaluer leur projet, le conseiller et lui proposer une solution d'affaires adaptée. En fait, par le biais d'outils de développement et de programmes d'aide financière, l'équipe peut assister l'entrepreneur à différentes étapes : démarrage, expansion, consolidation ou encore transfert de cession (notamment, structurer un plan d'affaires, élaborer un plan stratégique et un plan financier, élaborer un plan marketing, rechercher un site d'implantation, rechercher un financement pour un nouveau projet ou bien une innovation, rechercher une relève, etc...).</p> <p>De plus, trois accompagnements de projet ont été réalisés afin de soutenir l'entreprenariat dans le milieu agricole au cours de l'année 2018-2019:</p> <p>Le premier projet consistait à explorer, avec un client, la possibilité d'élargir sa clientèle en ajoutant un point de livraison à son entreprise ainsi que la possibilité d'un financement pour un nouveau camion réfrigéré.</p> <p>Le deuxième accompagnement consistait à orienter /accompagner un couple désirant démarrer une production maraîchère sur leur propriété qui se trouve dans le Val-Saint-François. Nous avons organisé une rencontre au MAPAQ avec deux intervenants (une agronome pour les projets maraîchers et la responsable du volet transformation agroalimentaire) auprès desquels je demeure disponible pour les accompagner dans la rédaction de leur plan d'affaires ou toutes autres demandes.</p> <p>Le troisième accompagnement consistait à informer un couple désirant démarrer un projet de production d'ail et de bleuets dans le Val-Saint-François (projet à temps partiel en parallèle avec leur emploi). Ceux-ci avaient besoin d'être orientés, de savoir comment faire et par où commencer. J'ai planifié une rencontre à mon bureau, partagé divers documents et informations et j'ai référé ceux-ci auprès d'un agronome du MAPAQ pour la continuité de leur projet. Je demeure disponible pour les accompagner dans la rédaction de leur plan d'affaires ou toutes autres demandes.</p>	Entreprenariat	

# Fonds de développement des territoires 2018-2019

## Rapport d'activités 2018-2019

1<sup>er</sup> avril 2018 – 31 mars 2019 (adopté au conseil des maires le 19 juin 2019)

			<p>Dans ce contexte, l'équipe entreprenariat a accompagné 114 promoteurs et entrepreneurs dans la réalisation de leurs projets dont 35 projets ont été réalisés au cours de l'année et 27 sont toujours en cours.</p> <p>Parmi les projets réalisés, maints démarrages d'entreprises y figurent :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- un démarrage d'un artisan-ébéniste (Windsor);</li><li>- un démarrage d'un commerce électronique spécialisé dans la vente de livres pour adolescents (Saint-François-Xavier-de-Brompton);</li><li>- une fabrique de meubles (Saint-Denis-de-Brompton);</li><li>- un consultant en gestion de projets (Stoke);</li><li>- un gîte d'hébergement avec restaurant (Canton de Melbourne);</li><li>- un service de traiteur (Windsor);</li><li>- un centre touristique offrant l'hébergement dans un milieu naturel (Racine).</li></ul> <p>L'équipe Entrepreneariat soutient aussi les entrepreneurs en phase de transfert ou de cession de leurs activités. Ainsi, l'équipe a accompagné deux entreprises dans leur projet de relève :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- un projet de relève d'un producteur acéricole (Sainte-Anne -de-la-Rochelle);</li><li>- l'acquisition d'un commerce (Richmond).</li></ul> <p>L'équipe entreprenariat, en collaboration avec les intervenants du milieu, aide les entrepreneurs dans leurs projets d'expansion, d'augmentation de capacité de production, de recherche de nouveaux produits ou bien encore de consolidation. L'on citera :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- un agrandissement d'entreprise bio-environnementale (Canton de Valcourt);</li><li>- un agrandissement d'usine de fabrication d'équipement forestier (Saint-Denis-de-Brompton);</li><li>- des conseillers à un centre de villégiature (Maricourt);</li><li>- une aide à trois centres d'interprétation afin de mettre sur pied des projets qui permettront d'établir une pérennité (Richmond, Windsor et Ulverton);</li><li>- des conseils à un producteur agroalimentaire dans l'augmentation de sa capacité de production (Richmond);</li><li>- des conseils à un centre de rénovation dans un projet de relève d'entreprise (Maricourt);</li><li>- un accompagnement d'entreprise manufacturière afin de réorienter sa production (Richmond);</li><li>- des conseils à une entreprise manufacturière dans l'acquisition d'un équipement hautement technologique (Valcourt).</li></ul> <p>Toutes ces interventions ont favorisé la création de 11 nouveaux emplois et le maintien de 156 emplois. Les projets ont généré des investissements directs de 4 616 349 \$ et des retombées économiques pour la MRC du Val-Saint-François de 22 712 437 \$.</p> <p>L'équipe entreprenariat mobilise et encourage la concertation entre les différents acteurs en développement économique de la région de façon à ce que les projets se réalisent. Parmi les actions initiées, on évoquera notamment la collaboration avec le Centre de transfert d'entreprise du Québec (CTEQ) pour le jumelage de candidats à la relève, celle avec le Carrefour Québec international (CQI) pour la réalisation de projets à l'exportation., la participation au sein des jurés du Défi OSEntreprendre qui fait la promotion de l'entrepreneariat sur le territoire et celles avec le Pôle d'excellence an transport terrestre ainsi que les Créneaux ACCORD Transformation du bois d'apparence et composites et le Créneau ACCORD Bio-industries environnementales.</p>		
--	--	--	---	--	--

# Fonds de développement des territoires 2018-2019

## Rapport d'activités 2018-2019

1<sup>er</sup> avril 2018 – 31 mars 2019 (adopté au conseil des maires le 19 juin 2019)

			<p>Six dossiers STA, dont deux étaient pour un même projet et un refusé, ont été présentés. Les quatre dossiers approuvés ont créé six emplois, des investissements directs de 62 000 \$ et des retombées économiques de 305 040 \$ pour la région :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- deux promoteurs pour un projet de service de traiteur (Windsor);</li> <li>- une culture maraîchère (Lawrenceville);</li> <li>- un consultant en gestion de projets (Stoke);</li> <li>- un artisan-ébéniste (Windsor).</li> </ul>		
	<p>ii. Continuer la gestion des différents fonds dédiés à l'entrepreneuriat : Fonds local d'investissement (FLI) et Fonds local de solidarité (FLS).</p>	<p>Les entrepreneurs qui sont à la recherche de financement ou d'aide technique pour consolider, agrandir ou moderniser leur entreprise.</p>	<p>L'équipe Entrepreneuriat fait l'analyse financière pour chacune des demandes reçues, et ce, avant d'en faire la présentation aux membres du Comité d'investissement commun (CIC) de la MRC du Val-Saint-François. Les projets d'entreprises ayant reçu l'aval du Comité se voient octroyer une aide financière sous forme de prêt à terme (FLI, FLS).</p> <p>Par l'entremise de ses fonds de développement, le CIC a approuvé quatre prêts totalisant 114 500 \$ :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 prêts du Fonds local d'investissement (FLI) totalisant 37 000 \$;</li> <li>- 2 prêts du Fonds locaux totalisant 77 500\$;</li> <li>- l'ensemble de ces initiatives a généré 1 960 000 \$ en investissements directs et des retombées économiques de 9 643 200 \$;</li> <li>- l'ensemble de ces initiatives a permis la création de 5 nouveaux emplois à temps plein et le maintien de 31 emplois.</li> </ul> <p>En général, les projets d'entreprises ayant reçu une approbation afin de recevoir une aide financière d'un prêt FLI et/ou FLS sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un projet de relève pour l'acquisition d'une participation majoritaire dans Les Douceurs de l'Érable Brien inc. (Sainte-Anne-de-la-Rochelle);</li> <li>- une construction d'une nouvelle usine pour l'agrandissement de Pascal Métal inc., entreprise de fabrication d'équipement forestier (Saint-Denis-de-Brompton) (FLI/FLS));</li> <li>- une acquisition de la Papeterie 2000 Richmond inc. par l'Artoile, Maître Encadreur (Richmond)</li> </ul> <p>L'équipe Entrepreneuriat aide les jeunes entrepreneurs, âgés de 18 à 35 ans, dans la réalisation de leurs projets en offrant des services d'accompagnement et de mentorat conçus spécialement pour les aider à prendre des décisions d'affaires saines qui permettront à leurs entreprises de croître. Elle vise à stimuler l'entrepreneuriat jeunesse par un soutien financier à de jeunes promoteurs qui désirent créer une première ou une deuxième entreprise sur le territoire de la MTRC du Val-Saint-François. Elle favorise également la relève au sein d'entreprises existantes en offrant une aide financière aux jeunes promoteurs qui désirent acquérir ces entreprises.</p>	Entrepreneuriat	
	<p>iii. Offrir un soutien financier aux jeunes promoteurs et aux entreprises d'économie sociale, dans la mesure des enveloppes disponibles.</p>	<p>Les entrepreneurs qui sont à la recherche de financement ou d'aide technique pour démarrer une nouvelle entreprise, prendre la relève d'une entreprise</p>	<p>L'équipe Entrepreneuriat vise aussi à soutenir financièrement et techniquement le démarrage et la consolidation d'entreprises dites d'économie sociale ou bien des coopératives afin d'en assurer l'existence en plus de créer ou de maintenir des emplois dans ce secteur et sur le territoire de la MRC du Val-Saint-François.</p>	Entrepreneuriat	

# Fonds de développement des territoires 2018-2019

## Rapport d'activités 2018-2019

1<sup>er</sup> avril 2018 – 31 mars 2019 (adopté au conseil des maires le 19 juin 2019)

		<p>existante ou consolider leur entreprise d'économie sociale.</p>	<p>Par l'entremise de ses fonds de développement, le Comité d'investissement commun (CIC) de la MRC du Val-Saint-François a approuvé quatre demandes au Fonds jeunes promoteurs (FJP), soit quatre subventions totalisant 22 000\$ et un prêt du Fonds local d'investissement – Volet Relève (FLI®) de 25 000\$. Ces projets ont permis la création de huit nouveaux emplois à temps plein. Les quatre projets ont généré des investissements directs de 610 659 \$ et des retombées économiques de 3 004 442 \$.</p> <p>Les projets d'entreprise ayant reçu une approbation pour recevoir une aide financière non remboursable de FJP sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 5 500 \$ à Garderie Les poissons Gigotent, mais la promotrice n'a pas obtenu le permis nécessaire pour démarrer (Windsor);</li> <li>- 5 550 \$ à Horloge Cassée inc., gîte avec service de restauration (Canton de Melbourne);</li> <li>- 5 500 \$ à fabrique de meubles inc., entreprise qui conçoit et manufacture des meubles pour les chambres à coucher (Saint-Denis-de-Brompton);</li> <li>- 5 500 \$ à La Shop Traiteur, service de traiteur et prêt-à-manger offrant des repas chauds et froids (Windsor).</li> </ul> <p>Par l'entremise de ses fonds de développement, le CIC a approuvé trois demandes d'aide financière au Fonds de développement des entreprises de l'économie sociale (FDÉES), soit trois subventions totalisant 79 520 \$. Ces projets ont permis de maintenir 16 emplois. Les trois projets ont généré des investissements directs de 125 850 \$ et des retombées économiques de 619 182 \$.</p> <p>Les projets d'entreprises ayant reçu une approbation pour recevoir une aide financière non remboursable de FDÉES sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 24 520 \$ au Centre d'interprétation de l'ardoise inc. afin de mettre en place les recommandations de l'étude stratégique effectuée précédemment (Richmond);</li> <li>- 35 000 \$ au Parc historique de la poudrière de Windsor inc. afin d'effectuer une étude de marché sur les possibilités d'hébergement, le développement de l'offre de service, l'analyse de la possibilité d'inclure un parcours de type d'arbre en arbre et l'amélioration de la mise en marché de l'établissement (Windsor).</li> <li>- 20 000 \$ au Moulin à laine d'Ulverton inc. afin d'effectuer un plan stratégique (Ulverton).</li> </ul>		<p><b>Total entrepreneuriat : 258 430,31 \$</b></p>
<p>iv. Assurer la continuité du projet l'ARTERRE</p>	<p>Les propriétaires de terres agricoles et les « releveurs ».</p>	<p><b>Banque de terres</b></p>	<p>Le service de l'ARTERRE vise à faciliter l'accès au monde agricole pour la relève qui n'a pas accès à une terre afin de démarrer leur projet et un deuxième objectif important étant de dynamiser nos régions et de permettre la continuité des fermes en facilitant des projets de transfert non apparenté.</p> <p>Afin d'atteindre nos objectifs, nous devons entretenir une forte concertation entre tous les agents de maillage de l'Estrie et l'agente régionale responsable d'inscrire tous les aspirants agriculteurs dans la région.</p>	<p>Banque de terres</p>	

# Fonds de développement des territoires 2018-2019

## Rapport d'activités 2018-2019

1<sup>er</sup> avril 2018 – 31 mars 2019 (adopté au conseil des maires le 19 juin 2019)

		<p>De mon côté, je dois promouvoir le service auprès des propriétaires fonciers et des exploitants d'entreprises agricoles du Val-Saint-François. Je dois aussi recruter des propriétaires et organiser des visites d'inscription.</p> <p>Ensuite, je dois procéder à plusieurs séances de repérage pour trouver le bon aspirant avec la bonne propriété.</p> <p>Plusieurs visites de jumelages sont nécessaires pour arriver à des ententes. Les aspirants font des recherches actives et ont un vaste choix de propriétés. Il faut être proactif et à l'écoute des besoins des candidats.</p> <p>De plus, je dois aussi faire plusieurs appels auprès de propriétaires et d'aspirants pour mettre à jour les dossiers, poser des questions et organiser des visites.</p> <p>Nous devons également participer à des activités organisées par la communauté de pratique des agents de maillage, et ce, afin de nous tenir à jour dans les bonnes pratiques concernant tous les aspects du jumelage (adhésion, inscription, visite, rédaction d'entente, transfert d'entreprise, etc...). La communauté de pratique des agents de maillage (CEPAM) permet de faire du co-développement.</p> <p>Être un agent de maillage est très complexe, cela demande de connaître plusieurs procédures, d'être bien informé, de bien accompagner, de bien qualifier nos candidats (autant les propriétaires que les aspirants agriculteurs) et de bien comprendre tous les aspects du jumelage possibles.</p> <p>Nous avons réussi, dans le Val-Saint-François, à réaliser deux jumelages entre le 1<sup>er</sup> avril 2018 et le 31 mars 2019, soit :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1- Une location d'une terre de deux acres pour un terme de trois ans pour une entreprise maraîchère de deux propriétaires;</li><li>2- Une location d'une terre de 140 acres pour la grande culture biologique pour un terme de sept ans, et ce, pour une entreprise de trois propriétaires.</li></ol> <p>Voici les activités réalisées durant la dernière année :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Une formation à Québec de trois jours;</li><li>2. Une rencontre de la communauté de pratique (CEPAM) à Yamachiche;</li><li>3. Un web-conférence de la communauté de pratique;</li><li>4. Deux journées de mentorat avec une agente de maillage;</li><li>5. Deux événements permettant de faire la promotion de service l'ARTERRE (AGA du syndicat local de l'UPA du Val-Saint-François et lors de l'évènement pour présenter la travailleuse de rang);</li><li>6. Six rencontres entre agents de maillage en Estrie;</li><li>7. Onze inscriptions de propriétaires;</li><li>8. Quatorze visites de jumelages;</li><li>9. 63 % de mise à jour des propriétaires;</li><li>10. Un article dans le journal l'Étincelle et un article dans le Facteur vert;</li><li>11. Neuf projets d'aspirants agriculteurs en suivi;</li><li>12. Deux jumelages réalisés.</li></ol>		<p><b>Banque de terres :</b> <b>22 347,69 \$</b></p>
--	--	---	--	--

# Fonds de développement des territoires 2018-2019

## Rapport d'activités 2018-2019

1<sup>er</sup> avril 2018 – 31 mars 2019 (adopté au conseil des maires le 19 juin 2019)

<p>La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, touristique, sentiers cyclables et transport collectif</p>	<p>i. Un conseiller en développement rural est responsable du soutien au développement et de la promotion des activités des communautés locales du Val-Saint-François. Il assure l'animation du milieu et coordonne divers projets structurants pour les communautés rurales</p>	<p>Les 18 municipalités de la MRC  Les OBNL et les coopératives de la MR</p>	<p><b>Projets structurants</b></p> <p><b>Fonds généraux :</b> <b>Investissements de 56 954 \$ dans 6 projets de la région :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accessibilité sécuritaire au Parc historique de la Poudrière de Windsor-7 500 \$;</li> <li>- Aménagement du parc Héron-Bernaches de l'association du Lac Tomcod de Saint-François-Xavier-de-Brompton-8 000\$;</li> <li>- Construction d'un garage au Club de ski de fond Val Plein-Air de Valcourt- 5 472 \$</li> <li>- Rénovation de la Maison des jeunes l'Initiative de Valcourt- 20 000 \$;</li> <li>- Aménagement du terrain pour les activités du marché public de la Coop de solidarité des Stokoïs et Stokoïses-7 250 \$;</li> <li>- Un produit touristique et culturel : « Le théâtre d'été du Musée de l'ardoise » du Regroupement culturel des vieilles ardoises de Richmond-8 732 \$.</li> </ul> <p><b>Fonds municipaux</b> <b>Les projets suivants ont été réalisés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Éclairage du Parc canin de Windsor-11 872 \$;</li> <li>- Attribution à la Maison des jeunes l'Initiative de Valcourt pour des rénovations-7 500 \$;</li> <li>- Plan d'aménagement à Saint-Denis-de-Brompton-2 432 \$;</li> <li>- Jeux d'eau à Saint-Denis-de-Brompton-12 568 \$;</li> <li>- Projet d'aménagement du Parc Isabelle-Brasseur (phase 3) à Kingsbury-15 000 \$;</li> <li>- Attribution au Couvent Mont Saint-Patrice par la municipalité du Canton de Melbourne-7 500 \$</li> </ul>	<p>Projets structurants</p>	<p><b>Total projets structurants : 113 826 \$</b></p>
<p>Dans les cas où le conseil de la MRC jugerait opportun, conclure des ententes, l'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou des organismes du gouvernement</p>	<p>i. . Entente sectorielle conclue avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion-Programme Mobilisation-Diversité 2017-2019 à l'intention des municipalités (Participation financière de la MRC du Val-Saint-François de 25 000\$ par année pour 2 ans (2017-2019), total de 50 000</p>		<p><b>Ententes sectorielles</b></p>		<p><b>Total ententes sectorielles : 0 \$</b></p>



# Fonds de développement des territoires 2018-2019

## Rapport d'activités 2018-2019

1<sup>er</sup> avril 2018 – 31 mars 2019 (adopté au conseil des maires le 19 juin 2019)

Le soutien au développement rural, sur le territoire de la MRC, soit les 18 municipalités.	i.. Assurer la continuité du transport collectif.	La population du Val-Saint-François	<b>Transport collectif</b>	Transport collectif	
			Mise en œuvre du plan de développement du transport collectif.		
					<b>Total transport collectif : 30 000 \$</b>
	ii. Le FDT contribuera à soutenir le développement rural, par la reconduction du Fonds de soutien aux projets structurants et le financement d'un agent de développement rural sur le territoire	Les 18 villes/municipalités de la MRC  Les organismes	<b>Agent rural</b>	Agent rural	
			Afin d'encadrer et d'accroître les différentes initiatives en développement des communautés, l'agent rural a développé plusieurs projets sur le territoire, en collaboration avec les municipalités et les organismes du milieu.		
					<b>Total agent rural : 10 319,47 \$</b>
					<b>Grand total : 713 823,00 \$</b>